



Groupe intercantonal de coordination MCH2

Information

15 septembre 2011, 28^{ème} Conférence, à Glaris

Heinz Montanari, Président Groupe inter. coord. MCH2

www.kkag-cacsf.ch

1

Objectifs du groupe intercantonal de coordination

Jusqu'à aujourd'hui

- clarification des diverses recommandations
- conception et élaboration de recommandations techniques
- promotion d'une application uniforme
- information

Nouvellement

Répondre à la question :

existe-t-il un conflit entre la « valeur comptable fidèle » et la politique financière ?

(Point 1.5 Guide MCH2)

Situation initiale

Information

- Tenue de la comptabilité
- Révision des comptes

Politique financière

- Décisions de politique financière
- Règles de gestion financière

15.09.2011

3

Objectif de la reddition des comptes

- Les informations fournies par la comptabilité sont utilisées par les destinataires, respectivement par les parties intéressées, comme la base à leur prise de décision
- Divers acteurs souhaitent obtenir des informations pour leur permettre de prendre des décisions
 - les électeurs (évaluation de la politique fiscale)
 - l'exécutif (conduite de l'ensemble de la politique financière)
 - la surveillance / le contrôle des finances (assurance de qualité)
 - les créanciers et bailleurs de fonds (protection des crédits)
 - le grand public (statistiques financières, milieux économiques)
- La tenue de la comptabilité constitue un moyen pour répondre aux différents besoins

15.09.2011

4

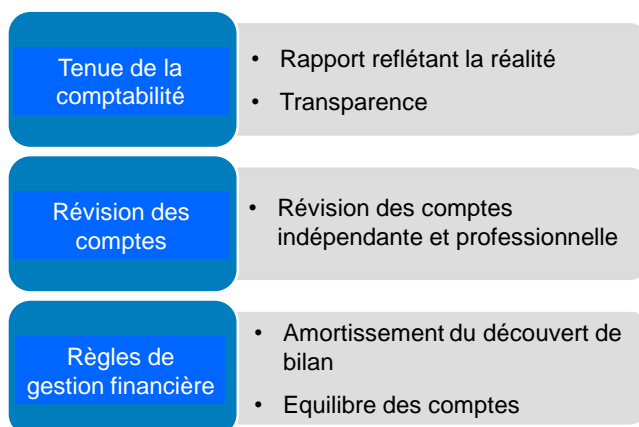
Exigences en vue d'un nouveau système de comptabilité

- Harmonisation par une prise en considération équilibrée les intérêts de tous les intervenants
- Base de décision révisée sur le principe du « True and Fair »
 - Véracité du bilan, de la situation financière et du résultat
 - Principe d'intégralité, poursuite du calcul des délimitations périodiques
 - Pas de réserves latentes – publication de la gestion financière
 - Amortissement sur la base de la durée de vie
 - Mise en lumière de tous les engagements ; mot clé = caisse de pension

15.09.2011

5

Solutions possibles



15.09.2011

6

Défi

- Assurer une gestion financière professionnelle
- Maintenir la confiance dans les données chiffrées / renforcement de la révision
- Assurer des finances saines par l'élaboration de règles de gestion financière
- Clarifier les rapports cantons / communes

15.09.2011

7

Résumé

Existe-t-il un conflit entre la « valeur comptable fidèle » et la politique financière ?

- Oui, si le politique veut le manque de transparence.
- Non, si le politique lie la tenue de la comptabilité et la politique financière

15.09.2011

8